



Calendrier des festivités 2020

- Samedi 8 février: LOTO - COMITÉ DES FÊTES
- Dimanche 15 mars: LOTO - APE
- Samedi 21 et dimanche 22 mars: SALON DU BIEN-ETRE – LES PAQUERETTES
- Vendredi 10 avril: CULTURE AU GRAND JOUR
- Dimanche 13 avril: THE DANSANT – AU FIL DU TEMPS
- Dimanche 17 mai: MARCHE AUX FLEURS – APE
- Samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin: FÊTE DE PENTECÔTE - COMITÉ

Services intercommunaux



Médiathèque l'@postrophe - Nantiat	
Lundi	FERMÉ
Mardi	15h - 18h
Mercredi	10h - 12 h / 13h30 - 17h30
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 19h
Samedi	10h - 12 h / 13h30 - 17h30

Collecte des encombrants 2020 (S'inscrire à la mairie avant la collecte)
Lundi 23 mars 2020



Collecte des ordures ménagères
Le Nord, le Bourg et les Forêts: le lundi
Le Sud, les Graules et les Pointiers: le mercredi
(SORTIR LES BACS OU SACS LA VEILLE)

Déchetterie mobile à Nantiat rue André Virondeau,
le lundi : 10h - 12h et 13h - 16h

Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 05 55 08 17 69	
Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17h45
Mardi	9 h - 12 h / 14 h - 17h45
Mercredi	9 h - 12 h / 14 h - 17h45
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 17h45
Samedi	9 h - 12 h / 14 h - 17h45

Le mot du maire

Le grand scientifique Albert Einstein a écrit que « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »

Il me semble que nous pourrions appliquer cet adage à notre commune qui, malgré les difficultés, réussit toujours à trouver de l'énergie pour poursuivre sa route.

De nombreuses personnes sont responsables de cet équilibre et je tiens à les remercier sincèrement de leur implication tout au long de l'année.

Chers habitants, toutes ces personnes et moi-même cherchons votre bonheur sur notre commune. Je souhaite que pour 2020 celui-ci soit complet.

Je vous adresse mes vœux de santé à vous et votre famille. J'espère que cette nouvelle année pourra vous apporter de nombreux moments de joie et de satisfaction.

En cette période préélectorale, en vertu d'un devoir de réserve, le bilan des réalisations de l'année passée se doit d'être le plus concis et le plus objectif possible de même il est difficile de présenter les projets qui sont envisagés.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 13h30 à 17h30
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 05 ou 0975 425 625

Télécopie : 05 55 53 35 95

e-mail : mairie.chamboret@wanadoo.fr

site : www.chamboret.fr

Permanences :

Maire et adjoints : sur rendez-vous

Agence postale :

Du lundi au vendredi 9 h à 12h

Téléphone : 05 55 53 45 15

Directeur de la publication : Jean-Jacques DUPRAT,

Rédaction et photos : Françoise DEVOS, Mathilde BADET, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET, le secrétariat de mairie, les associations et les enseignantes.

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances



23 AOÛT : Meryne, Rose COURDEAU
31 AOÛT : Maïna, Perla LOUSTALOT
9 SEPTEMBRE : Elia DEMETS
31 OCTOBRE : Alix, Marguerite LABUSSIÈRE
26 DECEMBRE : Syana BONNIN

Décès



15 JUILLET : Henriette FOUGERAS ép. COUTURAUD
7 AOÛT : Nicole, Jacqueline, Marie, France BAYARD ép. PAQUET
9 AOÛT : Jean-Louis, Emile, Gabriel GRAND
27 SEPTEMBRE : Marc DESTIEUX

L'agence postale communale : APC

Depuis 14 ans, l'agence postale communale est à votre disposition à Chamborêt. Située à la mairie, elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Véritable service de proximité, l'agence propose des services financiers : uniquement les retraits et versements sur

un compte bancaire postal ainsi que la vente de produits d'expédition : timbres, enveloppes ou colis prêts à poster ou recommandés.

Le service proposé est assuré par un agent soucieux de la qualité de l'accueil du public et de la confidentialité des opérations.



Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Association soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	05 55 53 54 56	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Lundi 9 h - 12 h et vendredi 14 h - 18 h
Assistante sociale, Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat : mardi 14 h - 16 h 30 ; jeudi 9 h - 11 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	
Référente autonomie, Mme JAUGEARD	05 55 53 38 98	Permanences à Nantiat : vendredi : 9 h - 10 h
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	05 55 53 42 43	Permanences Mairie Nantiat : 2 ^e lundi : 9h - 12h
Association UFC Que choisir	05 55 33 37 32	Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Bellac
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Ouvert du lundi au samedi de 14 h - 18 h, sauf jours fériés

Gestion des déchets : un service de proximité supplémentaire

Depuis l'été, la communauté de communes ELAN 87 met à disposition des usagers, une déchèterie mobile. Ce service, gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur le territoire d'Élan.

Elle est située à Nantiat, rue André VIRONDEAU (rue de la Querelle, prendre à gauche direction le Gymnase le DAC, la déchèterie stationne sur un terrain juste avant la maison de retraite à droite). La mise en place de ce service supplémentaire permet de lutter contre les dépôts sauvages, d'optimiser le recyclage et de valoriser les déchets.

La déchèterie est accessible aux véhicules de moins de 3.5 tonnes, véhicules particuliers attelés d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg, le volume de dépôts est limité à 2 m³. Tous les déchets autorisés sont principalement le bois, le fer, le carton, les encombrants.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- DEEE (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) : petit et gros électroménager
- Mobilier : matelas, sommier, meuble plastique, chutes de menuiserie, portes en bois
- Bois : palettes, charpente non-traitée, contreplaqué
- Carton : cartons vides et aplats
- Métaux/ferrailles : fûts (pompe à bière), métal propre, moteur vidangé, objets métalliques
- Encombrants

TOUT DÉCHET NON CONFORME À CETTE LISTE SERA REFUSÉ

DÉCHETS REFUSÉS

Les déchets verts et les déchets spéciaux (peinture...) ne sont pas acceptés.

Elle stationne tous les lundis de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

VIE DE LA COMMUNE

TARIFS COMMUNAUX 2020		
SCOLAIRE		
Cantine scolaire	Repas enfant	2,50 €
	Repas adulte	4,80 €
Transport scolaire	Pour renseignement voir sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transports-scolaires/tarifs-transports-scolaires	
Garderie Périscolaire	Forfait bi-mensuel matin 1 enfant	27 €
	Forfait bi-mensuel soir 1 enfant	39 €
	Forfait bi-mensuel matin soir 1 enfant	60 €
	Forfait bi-mensuel matin 2 enfants	40,50 €
	Forfait bi-mensuel soir 2 enfants	58,50 €
	Forfait bi-mensuel matin soir 2 enfants	90 €
	Si 3 enf. inscrits pour 1 forfait (montant du forfait 2 enfants + 50 % du forfait 1 enfant)	
	Occasionnel - matin 2,50 €	soir 3 €
SALLE POLYVALENTE – MATERIEL		
Particulier commune	salle	150,00 €
	cuisine	95,00 €
	Total :	245,00 €
Hors commune	salle	230,00 €
	cuisine	135,00 €
	Total :	365,00 €
Associations commune	salle	74,00 €
	cuisine	36,00 €
	Total :	110,00 €
Chauffage (01/11 au 31/03 ; autre période à la demande) Association : 25,00 € Particulier : 40,00 €		
	Caution	300,00 €
	Verre cassé ou manquant, couvert	2,00 €
	Pièce de vaisselle (assiette, tasse...)	3,00 €
	Batterie de cuisine (plat, faitout)	Coût réel de remplacement
	Location du chapiteau communal (8 X 5)	90,00 €
<i>Strictement réservé aux habitants de la commune pour être utilisé sur la commune</i>		

TARIFS FUNERAIRES

	Taxe d'inhumation (pour inhumations et exhumations)	80,00 €
	Taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir	25,00 €
Concessions pleine terre	perpétuelle	100 €/e m ²
	50 ans	50 €/e m ²
Concessions cavurnes (1m X 1m)	perpétuelle	150,00 €
	50 ans	100,00 €
Concessions des cases columbarium	30 ans	610,00 €
	15 ans	305,00 €
Caveau communal	Les 6 mois	10,00 €

Le Concours de fleurissement 2020



Notre concours de fleurissement reprendra cette année après un arrêt technique.

Du fait des importants travaux de réaménagement de la circulation dans l'entrée du bourg, nous n'avons pas participé au concours départemental.

Nous avons tenté un fleurissement d'urgence avec un semis de plantes fleuries variées, dans les nouvelles barquettes à végétaliser. Maintenant, il

va falloir faire des plantations durables dès que la météo le permettra. Cette année nous reprendrons notre concours communal pour les particuliers et notre participation au concours départemental pour la commune.

Nous espérons que vous serez nombreux à y participer car le fleurissement est un tout : il faut celui des particuliers et celui de la commune. Bonne chance à tous.

VIE DE LA COMMUNE

🚶 Salle de « La Forge » (Ancien café Barnique)



La deuxième phase des travaux de réhabilitation de ce bâtiment s'achève.

Après la toiture et le remplacement des menuiseries extérieures, des sanitaires ont été créés ; une salle qui servira de vestiaires aux agents techniques ainsi qu'une autre salle plus spacieuse pouvant être mise à la disposition des associations pour des réunions n'excédant pas 20 personnes ont été aménagées.

La dernière étape qui est déjà programmée sera consacrée à la réfection de la façade par la réalisation d'un enduit à « pierres vues ».

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'aide de l'État et du Conseil Départemental.

🚶 Travaux avenue du 8 mai 1945

Les travaux de l'avenue du 8 mai 1945 sont achevés. La nouvelle avenue a été inaugurée le 18 septembre 2019. La chaussée, a été entièrement financée par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

L'aménagement des trottoirs, des écluses et des bordures a été financé par la commune et par le département.

La chaussée a été intégralement bitumée et les trottoirs ont été élargis afin de faciliter la circulation des Personnes à Mobilité Réduite ou des poussettes. Une circulation alternée a été mise en place, par le biais d'écluses, afin de réduire la vitesse. Des espaces végétalisés ont été créés. Ces derniers accueilleront des plantations au printemps, les espèces sélectionnées seront inscrites dans l'optique d'un fleurissement durable.



🚶 Un goûter en 9 lettres

C'est avec un grand plaisir que nos seniors se sont retrouvés à la salle des fêtes le 7 décembre à l'occasion du goûter offert par la commune. Autour d'un thé, d'un café ou d'un chocolat chaud accompagnés de quelques viennoiseries et gourmandises, ils se sont raconté les dernières nouvelles. Un quiz élaboré à partir des initiales de CHAMBORÊT animait les conversations et faisait travailler – un peu – les méninges, prolongeant les échanges et les conversations. Si vous le souhaitez, vous retrouverez ce quiz sur le site internet de la commune (chamboret.fr).

La distribution des colis de Noël clôturait cette agréable après-midi.



ÉCONOMIE

🌿 Nouvel hébergement touristique : « Les Forêts Gîte »



Situé dans le village les Forêts, le gîte de Lorryne et Mark HAYDEN a commencé son activité cet été. Le couple anglais a quitté le Norfolk (ils tenaient un magasin tabac, presse) il y a deux ans pour enfin vivre leur projet. Depuis de nombreuses années ils passaient leurs vacances en famille en France, en Vendée notamment, mais ils ne connaissaient pas le Limousin. Il y a cinq ans, ils projettent de prendre

leur pré-retraite et de venir en France pour y tenir un gîte.

En cherchant l'endroit adéquat ils trouvent cette maison aux Forêts, 17 allée des vignes. C'est exactement ce qu'ils veulent : de quoi faire une habitation pour eux, un gîte pour louer, avec un jardin, une piscine et un étang (Mark est amateur de pêche), tout ça près de l'aéroport pour

pouvoir accueillir la famille ou retourner en Angleterre voir leurs deux enfants. Après trois années d'attente (pendant lesquelles la pelouse du jardin déjà haute est devenue jungle) ils arrivent enfin en France et mettent donc deux ans à préparer leur gîte. On entre dans ce gîte pour 4 personnes par une première pièce avec un grand canapé en face de la télé, la table pour les repas.

À sa suite se trouve la cuisine équipée qui donne sur la terrasse et le jardin. Les chambres (1 adulte, 1 enfant) sont à l'étage. La décoration est soignée, dans des tons chauds et doux de beiges et gris. Pour cette première saison, les HAYDEN ont reçu des Français, des Britanniques, des suisses. Ils travaillent notamment avec l'office de tourisme et Brittany Ferries, et ont une page facebook.

Pour l'instant le gîte est ouvert de mars à septembre seulement. Si l'accueil touristique est un succès, le couple prévoit d'installer un poêle pour ouvrir le gîte en hiver (le chauffage central suffit pour le début de saison), et envisage pourquoi pas de créer un second gîte... Lorryne et Mark sont ravis d'être ici et mettent en avant l'accueil chaleureux et accueillant qu'ils ont reçu depuis leur arrivée à Chamborêt.

🌿 Un cabinet de somato-relaxologie à Taillac

Depuis septembre 2019, un cabinet de somato-relaxologie est installé à Taillac.

Marion PINEAU, somato-relaxologue, propose deux principales activités :

- la somato-relaxologie
- le soutien à la parentalité

La somato-relaxologie est un outil, qui permet par le biais du toucher juste et respectueux, de se recentrer, de prendre conscience de son corps en relâchant les tensions physiques et psychologiques que le stress peut engendrer.

La somato-relaxologie regroupe trois techniques : le massage corporel unifiant, la somatoxinésie, le massage assis.

Elle propose également des massages

bien-être destinés aux femmes enceintes et aux jeunes mamans.

Ces prestations ont pour objectif d'aider la femme, à se détendre, à appréhender les changements corporels.

Les prestations en soutien à la parentalité se déclinent en différents ateliers : massage bébé (0 à 9 mois), massage enfant (9 à 36 mois) et ateliers futurs parents (se détendre, échanger, soulager la future maman au quotidien et attendre bébé à deux).

Elle effectue des interventions dans les crèches de l'agglomération de Limoges et anime des ateliers à l'espace famille de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



VIE DE LA COMMUNE

Prévention de la délinquance

ELAN a pris la compétence: « Prévention de la délinquance » depuis janvier 2019.

Une réunion d'information des élus a eu lieu fin novembre avec la présence de la gendarmerie qui a donné des conseils pour la population et les commerces:

Éviter de mettre en évidence les objets de valeurs, surtout toujours fermer ses portes et fenêtres même si l'on s'absente peu de temps (en effet, il suffit de 5 à 10 mn pour qu'un vol soit commis et votre lieu de vie soit complètement fouillé).

Solliciter la gendarmerie pour la mise en place de l'option tranquillité vacances. Sur votre demande, la gendarmerie peut

effectuer des rondes à votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction. Cette opération est gratuite.

Faire attention autour de soi et ne pas hésiter à contacter la gendarmerie en cas d'attitude suspecte d'individus ou de véhicule (dans ce cas penser à relever la plaque d'immatriculation).

En cas d'effraction, ne toucher à rien avant de les appeler, afin de ne pas faire disparaître des indices.

France Victimes 87 peut vous aider dans vos démarches et vous apporter leur soutien **gratuitement et en toute confidentialité.**

L'association effectue des permanences

sur l'ensemble du Département (Bellac, Limoges et St-Junien...).

Contact: Tél.: 05 55 32 68 19.

Site Internet: www.francevictimes87.fr



Restaurant scolaire et loi EGALIM du 30 octobre 2018

En quoi sommes-nous concernés par cette loi?

Conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire – de la maternelle au lycée – doit proposer au moins un **menu végétarien** par semaine depuis le 1^{er} novembre 2019. C'est-à-dire un menu unique (ou un menu alternatif dans le cas où plusieurs menus sont proposés) **sans viande ni poisson, crustacés et fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers.**

Une expérimentation sur 2 ans:

L'objectif de cette expérimentation est d'accompagner les opérateurs dans la mise en place du menu végétarien hebdomadaire, mais aussi d'identifier et de lever les freins à cette mise en place, en lien avec les différents acteurs concernés (restauration collective, parents d'élèves, ONG, collectivités territoriales...). **Ainsi, aucune sanction n'est prévue par la loi concernant sa mise en place.**

Au-delà de l'aspect santé, cette expérimentation permettra d'évaluer les effets sur le gaspillage alimentaire, les taux de fréquentation des cantines et les coûts induits. En effet, d'après les expériences connues, les repas végétariens seraient moins gaspillés.

Par ailleurs, la diversification des protéines permet de faire des économies qui peuvent être réinvesties dans l'achat de produits de qualité.

L'évaluation de cette mesure au bout de deux ans permettra de l'adapter si nécessaire. Et, si cela est pertinent, de l'étendre éventuellement à d'autres

segments de la restauration collective (médico-social...).

Loi EGalim : exemples

Dès 2020, interdiction des **touillettes et pailles en plastique** dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires;

Dès 2020, interdiction des **bouteilles d'eau en plastique** dans les cantines scolaires;

Dès le 1^{er} janvier 2022, **50 % de produits durables dont 20 % de bio** dans les cantines (restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public).

À Chamborêt:

La municipalité a toujours voulu servir des repas sains et équilibrés aux élèves. Un repas végétarien par mois est

actuellement proposé (mais le nombre pourra être revu à la hausse). Au fil des ans, l'idée d'utiliser des produits locaux a fait son chemin et Chamborêt n'a pas attendu la loi EGALIM pour proposer des produits locaux et bio dont la traçabilité est avérée.

Cependant ce système a des limites dont une importante: le coût.

L'heure est au bilan pour l'année 2019 mais déjà des contacts ont été établis avec AGRILocal (réseau mis en place par le Département pour mettre en relation des fournisseurs locaux et des acheteurs). Ce système permet d'ouvrir un marché sur certains produits et donc de bénéficier de tarifs intéressants. 65 repas enfants sont servis tous les jours + 15 repas pour la crèche, 3 repas adultes 2 fois par semaine.



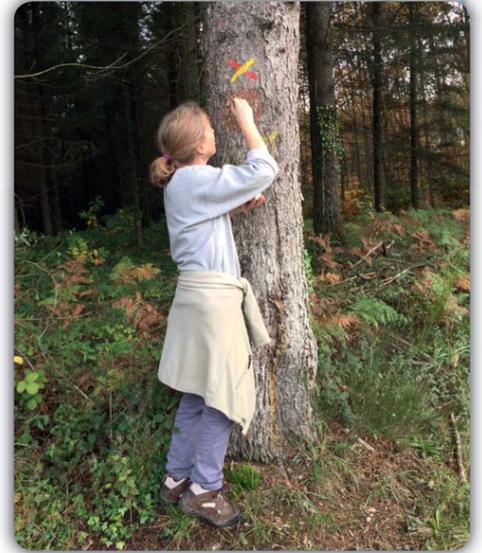
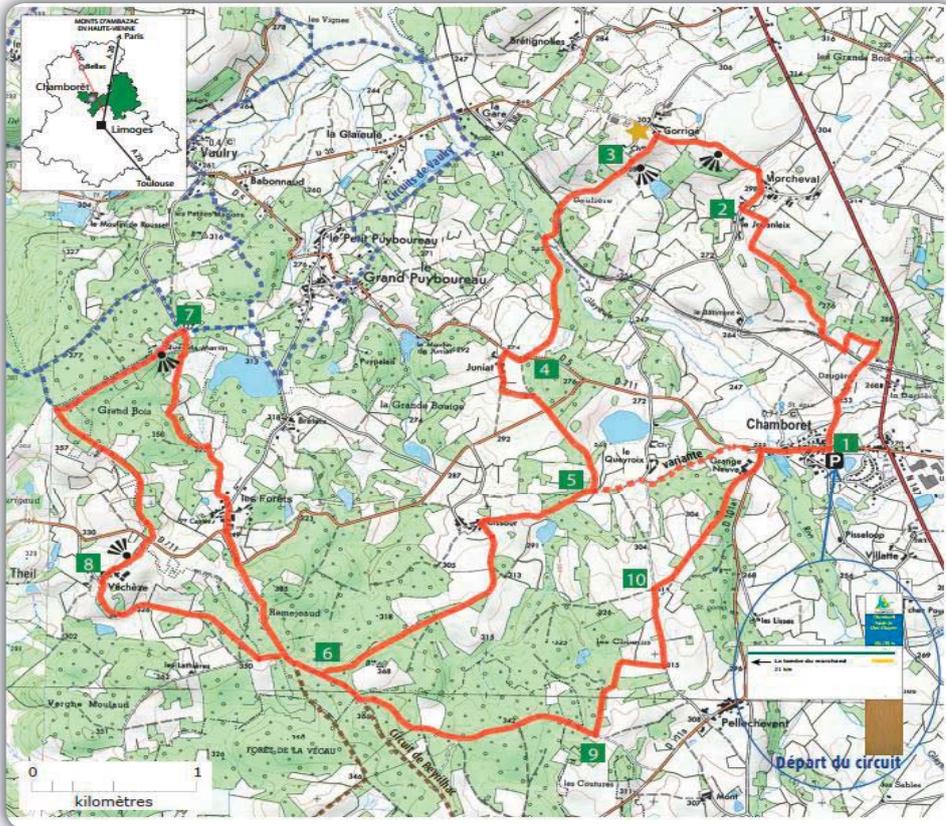
VIE DE LA COMMUNE

La tombe du marchand : 21 km balisés en jaune

Le chemin de randonnée est enfin finalisé avec la réalisation du balisage. Fait par l'équipe municipale et l'aide des agents municipaux, il suit les règles fixées par la fédération de randonnée et le département. La pose de panneaux là où le sentier rencontre d'autres sentiers balisés (comme ceux de Peyrilhac, de Vaulry, ou les GR jaune et rouge) est financée et effectuée par le département.

Celui-ci a également réalisé une topofiche pour accompagner les randonneurs.

L'inscription du chemin au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée) permet de protéger les chemins dans un contexte juridique, et de favoriser la découverte du patrimoine local. C'est aussi un partenariat avec le département (direction culture, sport et tourisme) : la



commune s'engage à réaliser et entretenir un balisage de qualité, à surveiller l'état des chemins; le département finance une formation au balisage ainsi que les panneaux et poteaux indicateurs, assiste la commune en cas de besoin.

Le balisage étant intégralement à faire, il nous a fallu plusieurs jours de travail : en effet il faut environ 3 h pour baliser 2 km, et le sentier en compte 21 ! Il faut repérer où mettre nos traits, puis dégager et nettoyer le support (arbre ou lampadaire) avant de pouvoir apposer le balisage. Vous nous avez sûrement croisés, armés de nos pinces, peinture, sécateurs et autres brosses, nos autocollants « tourner à droite », « croix » etc. Maintenant, le plus gros est fait, il restera à repasser une couche de peinture chaque année !

Retrouver la topofiche sur chamboret.fr ou sur randonneehautevienne.com

Les Castors reviennent dans la Glayeule

À la fin du printemps 2019, le retour des castors d'Europe a été constaté dans notre rivière, au Nord Est de la commune. Il s'agit d'une souche européenne réintroduite dans le bassin de la Vienne il y a une dizaine d'années. Sa présence avait déjà été remarquée sur le Vincou, plus particulièrement à Droux. C'est un animal mobile et il est donc normal de le voir coloniser des zones de vie tout au long des cours d'eau du bassin. Il nous a été confirmé que cette espèce européenne n'était pas aussi bâtisseuse que son cousin canadien. Elle construit des barrages pour créer des bassins de vie ayant une profondeur inférieure à 1 mètre. Pour cela, les castors coupent de jeunes plants d'arbres de bords de rivière, mais pas d'arbres adultes.

Les personnes intéressées par ce retour du castor, peuvent s'informer à la mairie. Nous prévoyons une sortie de reconnaissance de ces habitats naturels pour les prochains mois.

Mais nous ne verrons que leur travail car le castor est très discret...



HISTOIRE

Le premier lotissement de Chamborêt

Le premier lotissement communal est une aventure de plus de 17 ans : de 1961 avec la proposition d'achat des premiers terrains, jusqu'à 1978 et la mise en vente des derniers lots. Il changera l'aspect spatial de la commune en réunissant l'ancien bourg au carrefour de la RN147 et de la route de Nantiat, et en intégrant une zone paysagère autour de la réserve anti-incendie (que les habitants nomment l'étang) ainsi qu'un espace sport.

L'histoire commence lors du CM du 11 octobre 1959, quand le maire Jacques COUDERT présente à ses conseillers une lettre de la société Baticoop, qui projette « la construction d'une vingtaine de logements sur une parcelle de terrain acquis à Melle BILLEBEAUD », en bordure de la RN147, et sollicite une aide de la commune pour : sa garantie pour un emprunt, la prise en charge des travaux d'adduction d'eau potable et ceux de l'éclairage public. Le conseil voyant là « une grosse amélioration au bourg de Chamborêt » émet un avis favorable à cette requête (d'autant plus que le projet d'adduction d'eau pour le bourg est déjà lancé).

Ainsi démarre le projet « lotissement communal ». Finalement la commune achète elle-même les terrains de Melle BILLEBEAUD, le 3 janvier 1962. Le projet (présenté lors du CM du 11 novembre 1962) est alors validé par le Préfet le 4 avril 1963. Le lotissement de 53 parcelles se fera en 3 tranches. Les 20 lots de la 1^{re} tranche sont mis en vente en juillet 1966. Les travaux de la 2^e tranche sont lancés en février 1969, l'étang creusé en 1970. La 3^e tranche et ses 15 lots sont en vente début 1974. Enfin une extension de 8

lots est ajoutée; après 2 ans de travaux la vente se fait rapidement en 1978.

À partir de 2001, un nouveau projet va transformer le lotissement « de l'étang » : la cité-jardin (CM 21 septembre 2001). Il a pour but de rendre le lotissement plus sûr et plus agréable à vivre, et de créer une réelle continuité avec le reste du bourg (INFO Chamborêt 23). Les lignes aériennes sont enfouies, les rues deviennent à sens unique avec des zones de stationnement. Des espaces végétalisés sont aménagés, comme une continuité des jardins privés débordant le long des rues. La rue de Langensoultzbach est construite; elle sera nommée ainsi en hommage au lien de la ville alsacienne avec Chamborêt (pendant la guerre certains Alsaciens étaient réfugiés ici).

De nos jours certains des premiers habitants du lotissement sont toujours là, d'autres sont partis. Les enfants ont grandi, les arbres ont poussé. Les nouveaux venus se plaisent dans ce lotissement qui n'en a plus le statut aujourd'hui : ils aiment se promener le long des rues des Roses, des Tulipes, du Stade, du 19 mars 1962, l'allée de Langensoultzbach et autour de l'étang.

Les parcelles « Billebeaud »

Les terrains utilisés pour le lotissement étaient un grand pré faisant partie de la ferme de Mouquet, propriété de la famille BILLEBEAUD, exploitée par des colons. Quand ceux-ci ont pris leur retraite, la propriétaire, alors mademoiselle Blanche BILLEBEAUD, célibataire sans enfant, a décidé d'arrêter le métoyage et ainsi vendre ces parcelles pour bâtir. Outre les vaches qui y broutaient, on y trouvait des mares,

appelées pêcheries, dont une pouvait servir de lavoir (dite de Champ fougé). Ces mares ont été drainées et remblayées. La fontaine de Mouquet (ou Meuquet) au sud du terrain, était le point d'eau potable du haut du bourg (pour ceux qui n'avaient pas accès à un puits). La fontaine n'était alors qu'un simple cercle de pierres au ras du sol. Elle a été modifiée et reconstruite en 1994.

Petites histoires d'achat de parcelles

Arsène BAYLE, arrivé depuis quelques mois de Paris avec son épouse, loge chez ses beaux-parents à Thouron. Plâtrier de métier, il travaille sur la maison de M. SARRAZIN, qui a décidé de faire construire une maison sur l'ancien terrain de foot acheté à la commune. Le maire l'incite à acquérir une parcelle dans ce nouveau lotissement, où il construira lui-même sa maison.

Que se passe-t-il quand un nouveau propriétaire commence à construire sa maison sur une parcelle qui n'est pas la sienne? C'est « l'affaire Rouchette-Thomas » du CM du 3 décembre 1969.

Heureusement les parties : MM ROUCHETTE, THOMAS, et la commune (qui doit valider toute revente de parcelle du lotissement pendant 20 ans, pour éviter la spéculation) s'entendent pour faire des échanges. Celui qui a construit sa maison sur la parcelle usurpée l'achète à celui qui alors, achète à la commune une autre parcelle; et la parcelle oubliée est rachetée par la commune à « l'usurpateur ». Finalement cette parcelle-ci est achetée directement à l'usurpateur par un troisième personnage... Vous avez compris?

Retrouvez l'article intégral sur notre site internet chamboret.fr

VIE ASSOCIATIVE

Les Pâquerettes, un nouveau salon du bien-être en 2020

Créée en 2017, l'association poursuit trois activités : le yoga relaxation, le salon du bien-être, les ateliers yoga relaxation. Le **yoga relaxation** est proposé les lundis soir, pendant la période scolaire.

Deux cours sont proposés : de 17h15 à 18h pour les 3 à 6 ans et de 18h à 19h pour les 7 à 10 ans. Durant ces séances, il est proposé aux enfants, de travailler sur des postures de yoga, des ateliers de massage, de gestion du souffle, de communication des émotions. Tout cela, dans une ambiance ludique et conviviale.

Les **ateliers yoga/relaxation collectifs** se sont déroulés pendant l'été autour de l'étang de Chamborêt. Les conditions climatiques

capricieuses ont permis le déroulement d'une seule session découverte.

Ces ateliers, co-animés par Marion PINEAU et Régis CORNERIE ont mobilisé quatre familles. De nouveaux ateliers sont en préparation pour l'année 2020.

Le **salon du bien-être** avait été proposé pour la première fois en mars 2019. Fort du succès de cette manifestation, l'association envisage une nouvelle édition, sur deux jours, les 21 et 22 mars 2020. La liste des intervenants est en cours d'élaboration et les modalités se précisent.

Par ailleurs, Marion est intervenue à l'école de CHAMBORÊT, durant 5 vendredis, dans les trois classes. Les enfants ont pu ainsi



appréhender le massage : masser et se faire masser par les camarades.

Salon du
Bien-être

21 mars 2020
10h-19h

22 mars 2020
10h-18h

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes : une année riche en animations

Après un programme riche pendant la Fête de la Pentecôte, l'équipe du comité des fêtes s'est associée à l'École Buissonnière pour organiser le Buis Blues Festival.

Deux groupes étaient accueillis : Dalva, groupe franco-belge et Lysa Lystam Family Band, groupe suédois. Ces concerts ont réuni 800 personnes environ sur la place de Chamborêt.

Cette manifestation a été réalisable grâce au soutien de bénévoles issus des autres associations de la commune et des communes avoisinantes. Un grand merci à eux !

La soirée de remerciement BBF du mois de novembre organisée a permis à chacun de se retrouver et se remémorer les bons moments de cette soirée concert. Le 5 octobre dernier, le comité a organisé un loto qui a réuni une centaine de personnes. Mme Bessaguet, a remporté

le séjour à l'île de Ré. Elle a fait partie des heureux gagnants des différents lots proposés (repas, matériel de jardinage, lots chez les commerçants). Le comité en profite pour remercier de nouveau les commerçants locaux de leur concours au succès de cette manifestation.

Les manifestations du comité des fêtes se sont achevées le 16 novembre dernier par la soirée tartiflette/karaoké. Plus d'une centaine de convives était présente. Les participants ont enchaîné les tubes de jeunesse. C'est la deuxième année que le comité des fêtes organise cette soirée. Fort de ce succès, l'équipe a pris rendez-vous pour 2020. L'année s'achève sur une note positive. Une assemblée générale en début d'année 2020 dressera le bilan définitif de l'année écoulée. Le Président remercie son équipe de bénévoles impliqués, la municipalité et les agents communaux pour leur soutien logistique et administratif, le public pour



sa participation. L'équipe souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous et vous donne rendez-vous en 2020. Le comité des fêtes rappelle que toute personne souhaitant participer à l'organisation des festivités organisées est la bienvenue.

ACD : Association Chamborêt Détente

Avec ses trois activités bien différentes, l'Association Chamborêt Détente fait maintenant partie du paysage associatif de la commune depuis 2008 et les Chamborêtaud(e)s la connaissent bien.

Le mardi après-midi, la **GYM D'ENTRETIEN**, s'adresse aux personnes qui souhaitent garder une certaine mobilité avec des exercices de renforcement musculaire, équilibre, etc... Anysse notre animatrice reste toujours à l'écoute et ces exercices peuvent s'effectuer sur une chaise pour ceux et celles qui rencontrent des difficultés.

Le mardi soir, le cours de **SOPHROLOGIE** est animé par Régis, et peut vous concerner



si vous souhaitez vous relaxer et participer à ce groupe qui vous permettra d'aborder la méditation de pleine conscience, la cohérence cardiaque...

Depuis septembre le cours de jeudi soir n'est plus exclusivement consacré à la danse mais à la **GYM TENDANCE** (que l'on pourrait aussi appeler gym tonique).

Bénéficiez des 2 séances gratuites pour venir découvrir et pratiquer le gliding, kiboxing, step, baguettes...

Votre condition physique n'est pas un obstacle, il y a sûrement une activité qui vous conviendra.

À bientôt.

VIE ASSOCIATIVE

Association des Parents d'Élèves

Depuis 2009, l'Association des Parents d'Élèves de Vaulry/Chamborêt, organise des manifestations afin de contribuer au financement de sorties, activités, équipements pédagogiques des deux écoles.

Les bénéfices générés par les manifestations et actions menées par l'APE permettent de contribuer au financement de sorties telles que : séances de patinoire pour les enfants de Chamborêt, piscine pour les enfants de Vaulry, voyages de fin d'année des deux écoles...

Les manifestations ont commencé avec le marché de Noël et la vente de sapins, qui a eu lieu le 8 décembre, et qui a connu un beau succès. Comme les années précédentes, étaient proposés à la vente des objets fabriqués par les enfants et bénévoles, des sachets de biscuits confectionnés par les parents, une tombola... Le Père Noël a également pris le temps de nous rendre visite, il est arrivé, pour la première fois, en calèche prêt à distribuer des papillotes aux enfants sages!

La prochaine manifestation publique, un loto, aura lieu le



dimanche 15 mars 2020. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Le rendez-vous du marché aux plants est aussi déjà pris pour le dimanche 17 mai 2020. Le bureau et les membres actifs vous remercient de votre participation garante de la réussite des manifestations.

Club de Judo Saint-Jouvent - Chamborêt



Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée :

Le Club propose la pratique du Judo par un professeur diplômé d'État, compétiteur de haut niveau, les cours sont enseignés dès l'âge de 4 à 62 ans le mardi de 18 h à 19h30 pour les 6 ans à 12 ans et le vendredi de 18 h à 19h30, un cours de Taïso est effectué de 19h30 à 20h30 pour les 18 adultes.

La saison 2019-2020 a débuté le 10 septembre, nous sommes à ce jour 68 licenciés.

Tarifs pour la saison 2019-2020 :

Tarif annuel : 128 euros. (Soit 40 euros pour la licence et 32 euros par trimestre).

Manifestations effectuées :

Repas annuel prévu samedi 16 mai 2020 (Salle des Fêtes de Chamborêt) a été annulé suite aux manques de convives. Un repas choucroute ou Poulet basquaise est prévu le 7 avril si nous trouvons des bénévoles pour nous aider.

Compétitions :

Beaucoup de judokas du Club sur les divers tournois départementaux. Nos 2 compétiteurs Minimes font encore de beaux podiums sur la Région et Tiffen A. aux Nationaux termine à la 1^{re} place. Une équipe de poussins a été composée pour participer au circuit poussin par équipe et commence bien la saison en montant sur la plus haute

marche du podium et s'est classée pour les tournois régionaux. Le Taïso a effectué le 19 octobre un entraînement collectif au DOJO Robert LECOMTE avec les divers clubs du Département. Notre Club était le plus représenté dans une chaleureuse ambiance.

Félicitations à Alexandre Moine qui a terminé 1^{er} au tournoi des couleurs à Limoges. Les adhérents ont eu en charge de vendre des calendriers à l'effigie du Club ce qui a permis le 13 décembre au père Noël de gâter nos judokas par un sac à dos. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Le mot du président :

Le président remercie tout particulièrement les membres du bureau ainsi que les membres actifs qui s'investissent autant qu'ils le peuvent. C'est une section dynamique et familiale. Pour terminer il est évident que le club accepte toute personne bénévole désirant s'investir. Il suffit juste de donner un peu de son temps lors des manifestations.

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Présentation du Bureau :

Présidents d'honneurs : (Maires)
MM. DUPRAT et FAUCHER,
Président de la section Judo/Jujitsu :
M. Gérard DOUDET,
Trésorière :
Mme M. Laure LEJAMTEL,
Secrétaire : Mme Sandrine JARLIER

VIE ASSOCIATIVE

Au fil du temps

Nous nous sommes réunis pour notre repas annuel le 12 novembre. Pour ce faire, nous avons rejoint l'Auberge des 4 Saisons de Breuilauva.

Le Thé Dansant du 24 novembre a connu une très bonne affluence sur les accords d'Alexis Musette. « Rêv en Danses », nous ont fait l'honneur de participer et chacun a pu apprécier leur dextérité et leurs talents. Bonne année à tous. Rendez-vous le 13 avril 2020 pour un nouveau The Dansant rythmé par Alexis.



Comité de jumelage - De la joie et de la bonne humeur

Pour leur venue en terre limousine, nos amis d'Oberasbach ont souhaité visiter le parc aux loups de Chabrières. C'est donc sur place que nous leur avons donné rendez-vous pour un pique-nique, avant la découverte des meutes, en compagnie de leur soigneur ravi de partager son savoir sur ces fantastiques créatures.

Dès le lendemain vendredi, retour en Creuse pour faire connaissance avec la tapisserie D'Aubusson, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Le samedi, ruée vers l'Or à Chaptelat ou tout le monde était convié par l'association d'orpailleurs à rechercher quelques pépites dans le ruisseau local; grand succès mais nul besoin de faire un détour par la banque!

Comme dans les aventures du célèbre gaulois Astérix, l'aventure s'est terminée par le banquet traditionnel auquel aucun barde n'était convié.

Du soleil ou de la pluie?

C'est la question que nous pouvons nous poser avant le départ, compte tenu des écarts climatiques au cours de nos deux derniers déplacements: pluie continue en 2015 et records de chaleur en 2017. Pour 2019 nous avons eu de la belle chaleur et... une journée avec orage et déluges d'eau qui ont causé l'annulation des deux fêtes de plein air le samedi soir à Brisighella et Casola Valsenio. La première journée, vendredi, a été consacrée à la visite de Rimini, la célèbre station balnéaire de la côte adriatique: visite de la cité historique le matin et l'après-midi plage et shopping. Le samedi, les néo-partants ont pu découvrir les cités de Faenza et Brisighella, avant un dimanche libre pour recharger les batteries pour le long trajet de retour au pays.

Rencontre des jeunes en Allemagne - Betzenstein

Les jeunes Français, Italiens et

Allemands se sont rejoints en Allemagne du 28 juillet au 4 août 2019. Après les retrouvailles pour une nuit en auberge de jeunesse, tout le monde est allé s'installer au camping de Betzenstein pour y partager une petite semaine. Au lac de Brombachsee, les jeunes ont profité d'un temps clément pour pratiquer des activités nautiques (paddle et wakeboard) et de plein air (accrobranche). Le séjour s'est achevé par une visite guidée de Nuremberg, malheureusement écourtée à cause de la pluie. Cela n'a pas empêché le groupe de fêter dignement ces journées d'échange à Oberasbach. La séparation a été difficile mais tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine en Italie.

Que d'eau, que d'eau!

Nous pourrions reprendre à notre compte ces mots de Mac-Mahon restés célèbres! Pour la troisième fois, soit à chaque édition, notre fête de la bière et son vide-greniers annexe ont été très perturbés par les trombes d'eau qui se sont invitées au plus mauvais moment, après plusieurs mois de sécheresse! Mais devons-nous nous plaindre de cette pluie tant attendue par ailleurs?

En somme, un exercice 2019 qui va nous pousser à revoir notre organisation conjointe 2020, mais sans oublier que *mariage pluvieux...*!

Un peu de douceur enfin!

Pour la première fois à Chaptelat, le conservatoire de sauvegarde de l'abeille noire a organisé une foire au miel à laquelle le comité de jumelage a été convié. Outre la présentation de notre association nous y avons vendu des miels venus de nos villes jumelles.



VIE SCOLAIRE

École de Chamborêt

Patinoire: lundi 25 novembre, nous avons eu notre deuxième séance de patinoire. Nous avons commencé avec les pousse-pousse pour nous rassurer.

Il fallait passer sous des barres en se baissant sur les patins. Puis nous l'avons fait sans les pousse-pousse. Nous avons fait d'autres exercices et pour finir, Thierry nous a donné les chaises. C'était trop chouette; on pouvait aller vite! Ensuite, Thierry nous a montré la salle des machines et nous sommes allés sous la patinoire, là où se fait la glace. (dictée à l'adulte des GS/CP).

Spectacle: Le mardi 26 novembre, nous sommes allés à un spectacle dans la salle des fêtes de Chamborêt.

Il y avait un monsieur et une dame qui faisaient le spectacle. Ils ont fait des animaux avec des sacs en plastique: un oiseau qui ne savait pas voler, un lapin, un poisson, une méduse... Ils nous ont d'abord montré comment on fait l'animal: on prend une poche, on la balance pour faire rentrer de l'air dedans.

Après on fait des nœuds, on tourne la poche pour faire une créature. Le monsieur forme un bec pour qu'on voit que c'est un animal qui regarde à droite, à gauche, en haut, en bas. Ils ont fait deux créatures avec deux grands sacs poubelles orange. Ces créatures mangeaient tous les sacs en plastique et elles se disputaient! C'était trop rigolo! Elles ne parlaient pas; elles faisaient des sons bizarres! Une créature a mangé tous les sacs



et après elle a vomi. Ensuite elles se courraient après sur la scène. On a bien rigolé!

À la fin, le monsieur et la dame ont dansé avec plein de sacs sur une musique. Après le spectacle, ils nous ont dit que les sacs mettent 400 ans pour disparaître! Les sacs plastiques polluent la nature et il ne faut plus les jeter dans la nature. Il faut aussi essayer de ne plus les utiliser ou beaucoup moins. (dictée à l'adulte des GS/CP).

École de Vaulry

Semaine du goût: un petit-déjeuner collectif.

Le vendredi 11 octobre 2019, les élèves de l'école de Vaulry ont partagé un **petit-déjeuner** tous ensemble. Chaque enfant avait amené de la maison un ingrédient: lait, cacao, yaourt, confiture, beurre, biscottes, céréales, brioche, oranges, raisins, bananes...

Un moment très convivial où nous avons pu échanger sur l'importance d'un petit-déjeuner équilibré! **Le lundi 18 novembre**, nous avons reçu à l'école **Mme Fernande Néquier Dufournaud**. Cette dame a écrit un livre sur Vaulry « Vaulry, ma vie! ».

Nous avons préparé un questionnaire sur la vie avant et Mme Néquier avait apporté des objets d'autrefois (magazines, vêtements, outils, photos...).

Cette visite est en lien avec notre projet d'année « patrimoine et traditions ». Les enfants ont posé énormément de questions.

Le jeudi 28 novembre, nous nous sommes rendus à la mégisserie de Saint-Junien voir le spectacle « j'me suis fait tout p'tit ».

Les deux artistes nous ont transporté dans une émission radio où nous étions le public. Il y avait la vraie voix de Georges BRASSENS et on avait l'impression que les deux animateurs radio avaient une discussion avec lui, c'était un spectacle très intéressant et nous avons beaucoup apprécié les chansons.

